



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 15 avril 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé à l'école Jules Verne en présence de :



Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier



Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité



Monsieur Stéphane BOUVIER, Conseiller municipal



Madame Clara CHADUFAUX, Chargée de démocratie locale, service « Vie de quartier »



5 habitantes.

Personnes excusées :



Madame Bernadette EBODE ONDOBO, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier

ORDRE DU JOUR

1. Extension de la collecte pneumatique
2. Besoins de transports publics dans le quartier et évolution du réseau de bus
3. Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitant-es du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



PROPRETÉ URBAINE

1. Extension de la collecte pneumatique



M. BENBETKA indique que la compétence « gestion des déchets » relève de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre. Selon les informations communiquées, l'ensemble de la ville devrait être raccordée au système de collecte pneumatique d'ici la fin de l'année 2025. Toutefois, aucun calendrier détaillé n'a encore été fourni, quartier par quartier, précisant les dates d'intervention prévues.

Encombrants



Une habitante souhaite connaître les dates de passage de la collecte des matelas à jeter, car il est fréquent que plusieurs matelas abandonnés s'accumulent dans sa résidence.



M. BENBETKA indique que le camion des encombrants passe un jour par semaine, jour qui change en fonction des quartiers. On peut trouver cette information sur le site de la ville. Mais les encombrants doivent être sortis la veille du passage du camion, pour ne pas manquer son passage, sinon les encombrants vont rester jusqu'à la semaine suivante.

Il rappelle également que les bailleurs doivent mettre à disposition un endroit pour stocker les encombrants au cours de la semaine, puis l'ensemble est sorti du local la veille du passage du camion.

Il évoque deux problèmes : celui des résidents, qui ne sont pas informés qu'ils ont un endroit de stockage dans leur résidence réservé pour les encombrants ; et celui des dépôts sauvages réalisés par des personnes extérieures, qui sont souvent des dépôts de déchets d'entreprises du bâtiment.

M. BENBETKA rappelle que l'application Vitry Ma Rue est utile pour faire des signalements, mais il va également s'adresser aux services de voirie et de communication pour voir s'il est possible d'améliorer la communication autour du passage du camion des encombrants et solliciter les bailleurs pour qu'il y ait un affichage fait dans les résidences.



PROPRETÉ URBAINE

Nuisances liées aux pigeons



Une discussion s'engage autour des nuisances que causent les pigeons sur les balcons de certains habitants. Les élu.es précisent que certaines espèces de pigeons reviennent constamment au lieu de leur nidification, malgré les tentatives pour les en empêcher. Cependant une solution existante est l'installation de rapaces pour chasser les pigeons. Ceci a été testé à la Tour Robespierre, ce qui a permis une amélioration de la situation. Il faut évaluer si ce dispositif peut être testé pour les résidences Mario Capra, Commune de Paris et Tour Brique.



Mme BAHRI rappelle la réponse qui avait été apporté en novembre 2022 :

La première action de prévention contre les pigeons est de ne pas les nourrir. Quand les personnes qui le font sont identifiées, la mairie intervient pour leur expliquer et les en dissuader. Il faut aussi être très prudent avec les déchets laissés dans la rue par mégarde, et bien fermer ses sacs poubelles.

De plus, des interventions sont faites pour rappeler aux propriétaires qu'ils sont responsables de prendre toutes mesures techniques pour protéger les bâtiments contre les pigeons. Des captures de pigeons ont été réalisées mais ce n'est pas efficace car les populations de pigeons se reproduisent pour compléter celles manquantes.

Bornes pour les biodéchets



Mme BAHRI informe que les habitants peuvent disposer de points d'apport volontaire via des abris-bacs de couleur marron mis en place dans une partie de la ville afin de collecter les biodéchets (viande, épiluchures, marc de café...) des habitants. Un agent passe régulièrement pour contrôler le bon fonctionnement de ces abris-bacs. Puis ces déchets sont traités et valorisés localement dans une unité de méthanisation, délocalisée au sud de la ville dans l'attente de la fin des travaux de celle située rue Balzac. Enfin, le gaz issu de la dégradation des déchets sera transformé en électricité puis injecté dans le réseau public de distribution de la ville.

Le quartier sera concerné par la deuxième phase de déploiement.



MOBILITÉS

2. Besoins de transports publics dans le quartier et évolution du réseau de bus



M. BENBETKA explique que la demande faite pour avoir une navette qui ferait le lien entre le haut et le bas du quartier n'est pas possible en raison de son coût : il faut compter environ un demi-million d'euros par an.

Cependant, une nouvelle ligne de bus est en cours de création : elle partirait des Ardoines, passerait par le quartier du 8 Mai, puis par la Commune de Paris et enfin irait vers le haut de la clinique Pasteur pour aller jusqu'à Bagneux.

Le projet est validé par Ile-de-France Mobilités mais sa mise en service n'est prévue que pour 2027.

De plus, la ligne 15 du métro ne devrait être livrée que fin 2026.

M. BENBETKA informe qu'il a également demandé à Ile-de-France Mobilités de faire une étude sur la faisabilité d'une ligne de bus circulaire sur Vitry.



DIVERS

Evolution de la communication des conseils



Mme BAHRI évoque les conclusions de l'Observatoire des Conseils de quartier qui a fait ressortir notamment la nécessité d'améliorer la communication autour des Conseils.

Suivi spécifique par projet dans les quartiers



Mme BAHRI informe que les comptes-rendus des conseils de quartier seront complétés au besoin par des infographies de projets pour permettre aux habitant.es de mieux suivre l'avancée des projets de leur quartier (frises de mise en œuvre, plannings d'intervention, documents de présentation, ...).

Des réunions spécifiques d'information ou de concertation sur des projets pourront également être organisées, en présence d'intervenants experts.

Réunions inter-quartiers



Mme BAHRI précise qu'en raison de la faible participation au Conseil de quartier de Clos Langlois, il est envisagé d'organiser occasionnellement des conseils inter-quartiers, notamment avec les habitants de la Commune de Paris sur des sujets spécifiques communs aux deux quartiers.



DIVERS

Commerçants du quartier



Certains commerçants de l'avenue Rouget de l'Isle mettent leurs déchets dans les poubelles des résidences alentour. Les habitantes s'interrogent sur ces pratiques constatées, qui les empêchent parfois de disposer d'espace pour y déposer leurs propres déchets.



Les habitantes s'inquiètent de la fermeture de commerces dans leur quartier, et craignent le départ de la fleuriste.



M. BENBETKA propose que la gérante du fleuriste situé au 17 avenue Roger Derry soit contactée par le service commerce de la mairie afin de discuter avec elle de ses projets, et de favoriser si possible le maintien de son enseigne sur place. Il précise que le parc des Lilas est désormais producteur de fleurs, ils peuvent donc être un fournisseur local si c'est ce dont la commerçante a besoin.

Fête de quartier



Une habitante demande des informations sur la Fête de quartier.



Le service « Vie de quartier » répond qu'elle aura lieu le dimanche 22 juin, à l'école Jules Verne. La préparation est en cours, la prochaine réunion de préparation aura lieu le mardi 22 avril à 14h, auquel les habitantes et habitants sont invités à participer.

Les réponses aux questionnements manquants dans cet écrit seront données dans les prochains comptes rendus, au fur et à mesure de leur instruction.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu le jeudi 26 juin à 19h.

Concernant l'ordre du jour, il est proposé de faire un retour sur la Fête de quartier ainsi qu'un bilan du conseil.